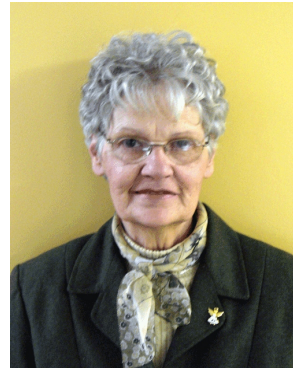


Hearst, le 28 mars 2006

Monsieur le Curé Matthieu Wallut  
141, rue du Bon-Puits  
60400, Salency



**Lucienne Lacroix**

Cher M. le curé Wallut,

Je veux me porter à la défense de notre «Mère Paul-Marie» par esprit de fidélité et d'amour envers elle, envers l'Oeuvre de l'Armée de Marie et de la Communauté de la Dame de Tous les Peuples.

Il est clair que vous n'avez jamais rencontré cette Dame Marie-Paule, sûrement vous ne seriez pas si méprisant. Il n'est peut-être pas trop tard pour lire sa *Vie d'Amour* en quinze volumes et tout ce qui concerne l'Oeuvre; qui sait si, avec bonne volonté, vous ne diriez pas: «La merveille est sous nos yeux.»

Moi qui suis dans la classe des petits encore à 73 ans, j'ai lu, je vois et je crois. Depuis le premier numéro du journal *Marie* paru en septembre 1976, j'y suis abonnée et je n'ai jamais cessé de suivre l'Armée de Marie. Ma première rencontre avec Marie-Paule a été le 31 mai 1981, lors d'une belle cérémonie de l'Armée de Marie à Québec.

Revenons à votre bulletin paroissial n° 213, dans lequel vous terminez par ces mots: «*Ayons la lucidité de ne pas suivre leur jugement erroné et de nous en tenir à la doctrine sacrée, aux vérités de notre catéchisme, au patrimoine commun de tous les fidèles catholiques.*» (Fin de la citation.)

Je crois que votre jugement est erroné et que la «lucidité» est du côté de Marie-Paule, ne vous en déplaît! car la Doctrine sacrée, le Catéchisme et tout ce qui est Vérité nous sont enseignés par l'Armée de Marie.

Je termine en vous disant: «*Que la Dame de Tous les Peuples, qui fut un jour Marie, soit notre Avocate.*»

Lucienne Lacroix

c.c.